



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8335^e séance

Jeudi 30 août 2018, à 10 heures

New York

<i>Président :</i>	M. Allen	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M. Hunter
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Albanai
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Tenya
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été préparée par la délégation chinoise, en tant que Président du Conseil au mois de juillet 2017, avec la participation des autres membres du Conseil. Le corps du rapport a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier la Chine, ainsi que le Secrétariat de leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont le Conseil est saisi est conforme aux dispositions énoncées dans la note du Président en date du 30 août 2017 (S/2017/507).

Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, dont la délégation s'est chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance.

Nous avons l'honneur de présenter le projet de rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale pour l'année 2017, et nous espérons qu'il sera officiellement adopté aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil de l'esprit de coopération et de la souplesse dont ils ont fait preuve au cours de la préparation du rapport. J'exprime également ma gratitude au Secrétariat, en particulier à la Division des affaires du Conseil de sécurité, d'avoir partagé sa riche expérience et fourni de précieux conseils tout au long du processus de rédaction, et pour s'être occupé d'un énorme travail de collecte, de

collationnement, d'édition et de traduction, ainsi que des activités statistiques.

En tant que Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2017, la Chine a été chargée de coordonner la préparation de l'introduction du projet de rapport. Conformément aux dispositions de la note du Président en date du 30 août 2017, pour la première fois, le rapport porte sur une année calendaire et couvre la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Il inclut toutes les activités menées par le Conseil dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans la gestion des questions inscrites à son ordre du jour, ainsi que ses résolutions, séances, déclarations présidentielles et d'autres décisions.

Dans notre résumé des activités menées par le Conseil l'an dernier, nous avons voulu être aussi objectifs que possible, tout en faisant de notre mieux pour décrire le contexte dans lequel le Conseil a décidé de ses actions, afin de renforcer la transparence des travaux du Conseil. Durant le processus de rédaction, nous avons sollicité les vues et commentaires de tous les Membres concernés de l'ONU.

Le projet de rapport est un document du Conseil. Son introduction a été approuvée par tous les membres qui auront siégé durant la période considérée. Après son adoption par le Conseil, le projet de rapport sera présenté à l'Assemblée générale pour examen. Conformément à l'Article 24 de la Charte des Nations Unies, le rapport annuel est un élément clef du travail du Conseil de sécurité. Nous espérons donc que ce volume sera une référence utile pour les membres du Conseil, l'ensemble des États Membres, le Secrétariat et tous ceux qui sont attachés à maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption du projet de rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2018/797.

La séance est levée à 10 h 10.